Mazarin
3998

La Verité pronoçant ses oracles...

UNIVERSITY OF N.C. AT CHAPEL HILL
00023014952

RARE BOOK
COLLECTION

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA
AT
CHAPEL HILL
Mazarin
3998

LA VERITE' PRONONCANT SES ORACLES sans flatterie.

I. Sur la Reyne: II. Sur le Roy.

III. Sur le Duc d'Orleans: IV. Sur le P. de Condé.

V. Sur le Parlement: VI. Sur le Duc de Beaufort.

VII. Sur le Coadjuteur: VIII. Sur le Parlement de Pontoise.

IX. Sur Paris: Et sur l'Estat.

M. DC. LII.

LA VERITE PRONONCANT SES ORACLES.

LA VERITE' PRONONCANT ses Oracles sans flatterie.

LA REYNE, dit-on, n'a jamais regardé les progrez de l'Estat qu'auec despit : Les quatre batailles gaignées par Monsieur le Prince de Condé, ont esté les quatre principaux motifs de cette grande auersion, dont nous ressentons les effets: Si le Prince de Condé n'eust iamais vaincu, la Reyne ne l'eust iamais attaqué : son bon-heur a esté la cause de son mal-heur, & son mal-heur, celle de nos calamitez.

Mazarin n'a esté appellé à la confidence de cette Princesse, que parce qu'il estoit subjet naturel du Roy d'Espagne: Cette qualité-là fait considerer par la Reyne, comme vn homme capable de seconder auec plus de complaisance tous les desseins qu'elle brassoit contre la France : Les succez

944.03
M475m
No. 3998
817421

n'ont iamais dementy cette presomption ; garde l'aduenir.

Lors que le Mazarin entreprit d'attenter aux Priuileges de la Robe, la Reyne pretendoit acheuer la desolation de l'Estat, pour nous mettre hors de defence, & mettre son frere le Roy d'Espagne en estat de nous pouuoir attaquer, sans aucun danger d'estre vaincu. Si les Parlements ne se fussent vnis dans cette conjoncture, l'Estat estoit perdu ; s'ils se fussent plutost vnis, ils l'eussent entierement conserué.

Les sieurs Charton & Broussel, qui furent reconnus pour les plus eschauffez, furent arrestez, comme on sçait, par ordre de la Regente, & eslargis par vn soulevement public, qui fit bien reuomir à la Reyne ces deux morceaux, mais qui luy en laissa les conuulsions iusqu'auiourd'huy : Le peuple fit-il bien en cette occasion? Il pouuoit mieux faire, s'il eust bien poursuiuy : mais en tout cas, la tyrannie fut abbatuë, & irritée par ce seul coup.

La Reyne outrée ne pense plus qu'à se vanger ; elle interesse le Prince à cette vengeance : sa trop grande facilité luy fait condescendre ; il assiege Paris, & pour gaigner le cœur de la Reyne, il perd celuy de toute la France: La Cour prenant auantage de cette haine, le fait arrester : l'affection des peuples se rechaufant, enfin pour les Princes, elle est obligée de l'eslargir.

Voylà les motifs d'vn double desespoir de la Reyne contre l'Estat : Paris luy arrache deux prisonniers d'entre les mains ; toute la France luy arrache les trois Princes : il faut qu'elle creue, ou qu'elle en prenne sa reuanche ; elle allume le feu aux quatre coings de la Monarchie.

Son flambeau, c'est le restablissement du Cardinal Mazarin qu'elle r'appelle, lors que les troubles domestiques sont à la veille d'vn accommodement : Ainsi tout retombe dans la combustion : la presence du Tyran ranime tous les bons François. Elle s'opiniastre à le soustenir pour les opiniastrer à le cho-

le choquer, parce qu'elle est asseurée, que la France ne le fera tomber qu'auec ses propres mains.

Toutes les Loix diuines & humaines ont esté forcées pour appuyer ce belistre : Tout ce qu'il y a de sainct dans l'Estat a esté violé : Les Princes du Sang ont esté mespriſez; les Remontrances de tous les Parlements ont esté ſifflées, les larmes de tous les peuples ont esté regardées par la Reyne, ſans aucun ſentiment; le Throſne a branſlé ſans qu'elle s'en ſoit aucunement émeuë, & parce qu'elle ſe vengeoit, elle a trouué des douceurs dans les amertumes de tous les gens de bien.

Cet attachement pour le Card. Mazarin, a fondé dans la ſote creance de certains, le ſoubçon d'vn mariage entre luy & la Reyne : Il en eſt beaucoup qui en ont iugé auec moins de moderation : Tout le monde a conclu que cette Princeſſe eſtoit, ou mal conſeillée ; ou mal intentionnée, ce dernier eſt plus probable.

Lors qu'on luy a repreſenté qu'elle s'en alloit ruiner tout l'Eſtat, n'a-t'elle point reſpondu, que ſi le pain luy manquoit en France, ſon frere eſtoit aſſez puiſſant pour luy en donner en Eſpagne. Si cela marque que noſtre deſolation luy eſt fort indifferente. Elle montre encor bien plus en abuſant de noſtre ſoumiſſion que noſtre aueuglement eſt bien pitoyable : Obeyr à qui nous outrage, reſpecter qui nous perſecute, Permettre qu'vn implacable s'aſſouuiſſe aux deſpens de tout noſtre Eſtat : Si nous ne ſommes auſſi ſots qu'elle eſt enragee, que s'en faut-il ?

Ne s'eſt-elle pas vantée qu'elle ruyneroit de bon cœur la moitié de la France, pour ſe vanger de l'autre, & par meſme moyen de toutes deux ? Ne luy a t'on pas oüy dire, qu'elle allumeroit les guerres ciuiles pour y faire perir les plus redoutables ennemis du Roy ſon frere, puis qu'elle n'auoit peu les faire perir en les abandonnant au milieu des dangers, comme Mon. le Prince de Condé, & Mon.

le Comte de Harcourt deuant Lerida ? N'a-t'elle pas proteſté qu'elle n'entreroit iamais dans Paris, que dans vn vaiſſeau flottant ſur le ſang de ſes citoyens. Ne luy a t'on point veu donner ordre, chemin faiſant, de ruiner le reſte des moiſſons, que la fureur des ſoldats auoit eſpargnées ? Ne ſçait-on pas qu'elle demande à ceux qui viennent de Paris ſi elle peut encor eſperer que la famine la vengera bien-toſt de cette grande Ville ? Bon Dieu qu'elles paroles, ſi elle n'a fremy en les auançant, il faut bien qu'elle ait vn cœur à l'épreuue de tout ſentiment humain.

Elle a deſia reüſſi dans la plus part de ſes intentions des quatre parties de la France, les trois ſont ſur les dents : il n'y a que Paris qui luy peſe beaucoup ſur les bras, parce quil a encor vn peu de pain : Mais ſi nous ne nous reveillons vn peu, il eſt à craindre qu'elle en viendra bien-toſt à bout.

Il en eſt bien encor de ſi ſots dans cette ville de Paris, qui demandent que le Roy vienne, & qu'il vienne meſme ſans cette condition qu'on luy preſcriuoit il y a vn mois : Mais ces bons ſimples ne ſçauent pas que la Reyne nous veut préſcrire des conditions à ſon tour : Donnons-luy Monſeigneur le Duc d'Orleans, le Prince de Condé, le Duc de Beaufort, & le reſte des braues : Sacrifions-luy toute l'Elitte du Parlement : faiſons ſortir auec le baſton blanc nos meilleurs Frondeurs, qui ſont tous, ou nos voiſins, ou nos parens, ou nos amis : Et c'eſt lors qu'elle reuiendra dans Paris, parce qu'ayant commencé d'aſſouuir ſa ſoif dans le ſang de tous les genereux qu'elle craint, elle acheuera fort facilement de l'aſſouuir dans celuy des laches qu'elle ne craint point.

Et bien nous deſirons que la Reyne reuienne : deſirons plutoſt la peſte, & la venuë de ce fleau de Dieu ſera moins à craindre : parlons plutoſt franchement ; mais parlons plus generalement que les Princes.

Ils n'en veulent qu'au Mazarin: & nous en voulons au Mazarin, & à la Reyne, encor plus à la Reyne qu'au Mazarin: Ce n'eſt pas à l'épée qui a fait le meurtre, mais au bras qui l'a maniée, que la Iuſtice s'en doit prendre: Le Mazarin n'a eſté que l'inſtrument des paſſions de la Reyne: Il n'a rien faict qu'elle n'ait voulu, parce qu'elle l'euſt bien empeſché de faire ſi elle ne l'euſt point voulu. Mais ſi le Cardinal Mazarin vouloit s'enrichir, la Reyne vouloit nous appauurir: Et cét eſtranger n'a iamais eu de mauuais deſſein, que cette Eſtrangere n'ait encor fait paroiſtre innocent, en encheriſſant par deſſus.

Quand nous rauirons le Mazarin à la Reyne, ne ſçauons-nous pas que la lacheté eſt vne aſſez feconde mere, pour luy fournir d'autres executeurs ou inſtruments de ſes paſſions. Ce n'eſt rien fait que de rauir vn baſton à vn deſeſperé; s'il quitte le baſton, il prendra l'épée, & par conſequent il eſt plus à craindre: il faut donc luy oſter l'épée & le baſton; c'eſt à dire, luy lier les mains.

La Reyne eſtant poſſedée de l'eſprit de vengeance, eſt deſeſperée: elle tient vn baſton, qui eſt le C. Mazarin, nous luy voulons rauir, prenons garde qu'elle ne prenne l'épée & le couſteau; ce qu'elle fera d'autant plus aſprement, que plus elle ſera irritée par la violence que nous luy faiſons: C'eſt donc

peu que de luy rauir le Mazarin : il faut encor la rauir à elle-meſme ; il faut luy lier les bras ; il faut luy oſter toute ſorte de pouuoir ; il faut la mettre en tel eſtat que nous ne ſoyons plus en eſtat de la craindre.

Mais quoy ſommes nous François ; pouuons-nous voir ſans des reſſedtiments dignes de ce que nous ſommes, que deux Eſpagnols, nez ſubjets naturels du Roy d'Eſpagne gouuernent l'Eſtat ? ie dis moy qu'ils nous trahiſſent, & qu'ils s'entendent ſecrettement auec l'Eſpagne ; qui me contre-dira auec raiſon ? font il quelque choſe, qui ne fauoriſe cette creance ; ou qu'eſt-ce qu'ils font qui puiſſe raiſonnablement la contredire.

Le feu Roy qui connoiſſoit fort bien la Reyne, ne luy vouloit iamais laiſſer la Regence : Les flateurs luy firent ſuccomber, mais apres auoir oüy dire de la bouche d'vn Roy mourant : *helas ! vous ne connoiſſez point la Dame*, Nous la connoiſſons bien maintenant ; Mais nous la connoiſtrons encor mieux, ſi nous voulons auoir la patience d'eſtre vn peu plus ſçauans : Helas ! que noſtre ignorance nous eſtoit bien plus aduantageuſe, & qu'il nous euſt bien mieux valu de ne ſçauoir point ce qu'elle ſçauoit faire, parce que nous ne ſçaurions pas maintenant que nous viuons ſous la tyrannie.

Eſclatons

Eſclatons donc, mais eſclatons efficacement parlant en bons François, & criant hautement, nous ne voulons ny la Reyne ny le Mazarin. Ceux qui diſent que le Roy les protege, mentent, parce que le Roy ne ſçait point qu'il ne peut point les proteger : ce ſont ſes ennemis & les noſtres, s'il ne les cognoiſt point il faut les luy faire cognoiſtre, afin qu'il ſçache que nous ſommes ſes Subiets pourueu qu'il ſoit noſtre Roy : Pour l'Apologie de la Reyne ie ne dis autre choſe ſi ce n'eſt qu'elle eſt femme.

LE ROY.

Qui a eſleué le Roy ? N'eſt-ce pas le Mazarin ? Qui le poſſede ? N'eſt-ce pas la Reyne ? Qui le fait agir ? N'eſt-ce pas l'vn & l'autre ? Ie ſouſtiens donc qu'il ne peut eſtre bon Roy qu'auec miracle, parce qu'il n'a iamais apris l'Art de Regner que de ceux qui ne le ſçauent point.

Le Mazarin l'a eſleué, il faut donc qu'il en ait fait vn fourbe, car il ne peut luy auoir appris que ce qu'il ſçait : Si le Roy eſt fourbe, malheur à l'Eſtat qu'il gouuernera : La Reyne le poſſede, elle ne luy fera donc gouſter que du ſang, car ce n'eſt que le ſang qu'elle reſpire, Que peut-on eſperer de tout cela.

Quelque beau naturel que le Roy ait eu, eſtant tendre il a eſté capable de receuoir toute ſorte d'impreſſions : Il n'a peu receuoir que les impreſſions qu'on luy a donné : Ceux qui luy ont donné des impreſſions ſont ceux qui l'ont eſleué ou qui le poſſedent encor : Ceuy qui l'ont eſleué & qui le

poſſedent encor ſont tous ou violents, ou fourbes, ou ſanguinaires, ou cruels, ou vindicatifs ? Peut-il donc auoir receu des impreſſions qui ne ſoient de meſme nature.

Cette humeur naturellement bien faite, mais neantmoins deſbauchée par l'artifice, ne ſçauroit eſtre corrigée que par vne Eſpouſe. La Reyne conſentira-t'elle au mariage ? Si la Politique n'eſt point menteuſe, elle le differera tant qu'elle pourra, parce que la continuation de ſon pouuoir eſt incompatible auec le mariage du Roy.

Il y faudra neantmoins conſentir, parce que les neceſſitez de l'Eſtat le requerront : On parle de Madmoiſelle, ie croy bien que cela ſe feroit ſi la Iuſtice eſtoit eſcoutée. Mais cette Princeſſe eſt trop genereuſe & trop clair voyante, il faut vn naturel moins ingenieux ou plus laſche pour meriter que la Reyne ne s'y oppoſe point ; ou pour le moins il faut que la Reyne ſoit ſans pouuoir. La vertu eſt auiourd'huy deſaduantageuſe pour les affaires d'Eſtat, parce que les meſchans gouuernent : pour meriter d'eſtre eſleué il faut faire voir qu'on ne le merite point : Neantmoins ſi l'Eſtat m'en croit il creuera pluſtoſt que de permettre l'entrée du lict Royal à d'autre qu'à la fille de deux branches Royalles d'Orleans & de Montpenſier.

LE DVC D'ORLEANS.

Le Duc d'Orleans n'a iamais fait paroiſtre qu'vn bon naturel : Ceux qui l'ont veu raiſonner, diſent qu'il eſt fort profond dans la Politique : tout le monde confeſſe qu'il a les bras plus foibles que ſon

eſprit: Son mal eſt qu'il ſe deffie trop de luy meſme; s'il ſçauoit cognoiſtre qu'il a plus d'eſprit que tous ceux qui l'approchent il ſeroit ſans pareil; Cette ignorance qu'il a de ce qu'il vaut nous fait beaucoup languir, parce qu'elle le rend ſuſceptible de toutes ſorte d'impreſſions.

Le Mazarin s'en preualut pour l'empriſonnement des Princes; & c'eſt lors que ſi le Duc d'Orleans ſe fuſt crû il eut regardé tous les deffis qu'on luy donnoit du Prince de Condé comme des illuſions ou des pieges de ſes ennemis: mais on a beau faire, nous ne ſommes pas en vn temps où la vertu corrige le naturel. Tels que nous ſommes, tels nous mourons: quand la vertu nous eſt aggreable nous la ſuiuons, dés qu'elle nous deſplaiſt nous la condamnons.

Mais que faut-il dire ſur la langueur que nous auons veu dans les affaires, Eſt-ce le Duc d'Orleans qui l'a cauſee? Ie veux taire ce que i'en iuge, pour ne dire que ce qu'on en dit.

Il eſt bien conſtant que le Duc d'Orleans a eſcouté toute ſorte de perſonnes; Le Coadjuteur, la Chevreuſe, Chaſteau neuf & le reſte des Mazarins, n'ont iamais eſté rebutez: Il eſt bien probable que les conſeils de ces Meſſieurs n'ont iamais visé à terminer les affaires, parce que leurs intereſts dit on ne s'y retrouuoient point.

On dit que le Coadjuteur a touſiours fomenté dans l'eſprit du Duc d'Orleans vn certain deffi de la puiſſance du Prince de Condé: ſi cela n'eſt pas vray, cela n'eſt pas trop mal fondé. Le Coadjuteur hayt le Prince de Condé, cette haine ne peut ſubſiſter que par le ſoupçon qu'il entretient dans l'eſ-

prit du Duc d'Orleans pour s'y rendre neceſſaire. Si le Duc d'Orleans s'eſt deffié du Prince de Condé il n'a iamais agy auec vigueur pour ſeconder ſes deſſeins, Raiſonne la deſſus qui voudra.

Vn homme qui entend tout le monde, ne peut qu'il n'en reçoiue des impreſſions diuerſes, à moins qu'il ne ſoit independant de toute ſorte de conſeil eſtranger : Le Duc d'Orleans n'a pas cette qualité parce qu'il ſe deffie par trop de ſoy meſme, quoy qu'il puiſſe & qu'il ſçache luy ſeul plus que tous les autres. Se peut-il donc que les Partiſans de deux partis contraires l'ayt attaqué ſans le faire branſler diuerſement ſelon les mouuements qu'il en receuoit : Qui reçoit le branſle de diuers mouuements n'agit iamais vniformement : Si le Duc d'Orleans n'a point agy vniformement le party qu'il appuyoit par preferance ne pouuoit qu'il ne marchât d'vn pied languiſſant. Ie n'en dis pas dauantage, parce que tout le monde en dit aſſez.

LE PRINCE DE CONDE'.

Le Prince de Condé a l'eſprit perçant, ambitieux, hardy, vigilant, actif, infatigable, à l'eſpreuue de la fortune & de ſes reuers : Voila les qualitez qu'on luy donne. Elles ſont en elles meſmes toutes innocentes, elles peuuent eſtre mauuaiſes en leurs obiets. Ses ennemis mettent ces qualitez dans l'excez, ſes amis les retiennent dans la moderation & dans les bornes. N'eſcoutons ny les vns ny les autres, parlons auec indifference & iugeons de cela ſans paſſion.

Auant

Auant le blocus de Paris c'eſtoit le Dieu de l'Eſtat: Il n'y auoit que l'enuie qui luy peuſt conteſter pour lors, ces ſept qualitez ſus-nommées, dans leur plus parfaite moderation; mais l'enuie n'eſt que l'ombre de la vertu. Apres le ſiege la haine a changé les iugemens, parce qu'elle a alteré les imaginations, dans ceux qui ne reglent leurs iugemens qu'à l'intereſt.

Mais, ſans flater le dé, quel fut le crime du Prince de Condé dans ce ſiege. C'eſt ſa trop grande paſſion pour maintenir l'authorité Royalle: C'eſt ſa trop grande ſoumiſſion aux ordres d'vne Souueraine: Parlons franchement, luy qui eſtoit inuincible ſe laiſſa vaincre par les larmes de la Reyne; elle l'engagea ſa parole par les adreſſes de femme, & par les charmes de ſouueraine; ſa parole engagée l'obligea à la pourſuite qui a cauſé toutes ſes trauerſes & les noſtres. Iuſques-là ie ne voy point de plus grand manquement que celuy de n'auoir point eſté Prophete pour preuoir les fautes de ce deſſein.

Les autres diſent, que ſi l'ambition de ce Prince n'eut eſté fort moderée, il n'y auoit pas plus loing de luy à la ſouueraineté, que de ſainct Germain à Paris: i'en iuge autant, & auec moy tous les plus ſenſez: Pourquoy eſt-ce donc qu'il ne ſe laiſſa point gaigner à ce charme? Parce qu'il n'eſt pas moins vainqueur de l'ambition que de nos ennemis; Parce qu'il vouloit ſeruir non pas deſtruire ſon Roy. Il n'a donc point eſté mal heureux que d'auoir eſté ſujet d'vne femme, ou de n'auoir peu deſobeïr ſans fonder le ſoubſçon raiſonnable d'vne ambition deſreglée.

Laiſſons le Siege: Paſſons à ſon empriſonnement:

qu'eſt-ce qui l'arreſte? quel crime? quel attentat? C'eſt ou courage, c'eſt la vertu? & par contre coup c'eſt l'ingratitude, c'eſt la méconnoiſſance. S'il eut peu craindre ſes obligez, ou ſi les obligez euſſent eu du cœur il eſtoit tout ſanglant. La Reyne ne le fait arreſter, que parce qu'il la ſeruit; parce que s'il ne l'auoit point ſeruie, elle n'eut ſeulement pas ozé ietter les yeux ſur luy que pour l'admirer.

Le voila donc en priſon, pour y auoir tenu pendant trois mois les ennemis de la Reyne: qui s'attendrit le premier? de l'obligé, ou du deſobligé? La Reyne eſt capable de toutes les foibleſſes des femmes, excepté des genereuſes: La compaſſion & les tendreſſes, luy ſont inconnues. ſi elle pleure, ce n'eſt iamais que de deſeſpoir.

Le peuple, qui pretendoit auoir eſté deſobligé par le Prince ſe repent de s'en eſtre vangé par complaiſance à ſon malheur. L'affection refroidie ſe reſchaufe viuement: on n'en veut plus qu'aux fers qui captiuent la gloire de l'Eſtat: On voit que la Reyne bute à la tirannie, parce qu'elle n'a point de frein: on crie, Liberté, liberté. Les ennemis du Prince voyant que ſon eſlargiſſement ne peut plus eſtre refuſé, ſe diſpoſent à le procurer: le Coadiuteur meſme, qui ne voudroit iamais ouïr parler du Prince que par vn *Deprofundis*, ou dans vne Oraiſon funebre, fait le bon valet: Il n'y a plus d'ennemy. Le Mazarin meſme pour preuenir l'affection publique, s'en va faire le Geolier. Le Prince ſort, le Mazarin s'en va, tout le monde reſpire:

Qui nous enuie donc ce repos: C'eſt le Prince de Condé diſent quelques-vns: C'eſt la Reyne diſent

les autres : L'vn & l'autre eſt vray : Mais la Reyne attaque, & le Prince ſe deffend : ainſi par diuers motif les deux ſont les deux cauſes de nos malheurs : Il eſt queſtion du reſtabliſſement de Mazarin, la Reyne le veut, le Prince ne le veut pas : la Reyne en cela, choque tout le peuple ; le Prince, le fauoriſe. La Reyne neantmoins eſt reſoluë de r'auoir ſon Mazarin à quelque prix que ce ſoit : Elle ne le peut ſans perdre le Prince ; elle s'y reſout : Le Prince ſe retire ; la Reyne le pourſuit à main armée. Voila nos troubles r'alumez.

Quelques-vns ont dit que le Prince eut bien deſorienté la Reyne & tout ſon Conſeil pretendu, s'il ſe fut retiré à Stenay, & s'il ſe fut contenté d'enuoyer ſon frere à Bordeaux. Ie ne ſuis pas trop eſloigné de ce ſentiment : Et ie penſe que la Reine euſt fait dans cette coniuncture comme l'Aſne de Buridan, qui mourut de faim entre deux boiſſeaux d'auoine ne ſçachant pour quel ſe determiner. Ie ſuis bien aſſeuré que le Prince eut eu en moins d'vn mois vne armée de vingt mil hommes, & que la Reyne eut eſté contrainte de reſpecter les Loix de l'Eſtat qu'elle auoit enfreintes par l'eſtabliſſement de ſon beau Conſeil. Le Roy n'eut pas eſté obligé au voyage de Guyenne, parce qu'il eut eſté vn peu trop dangereux : que les Politiques diſcourent là deſſus, le champ en eſt beau

Bordeaux fut preferé par le Prince ; parce que ſon deſſein eſtoit de s'y retirer ſans faire la guerre : La neceſſité de ſa deffenſe l'obligea d'armer : Cet armement a ſouſtenu toutes les forces de l'Eſtat eſclaues de Mazarin, pendant cinq ou ſix mois.

Les Gens du meſtier confeſſent que tout autre que le Prince euſt ſuccombé dans moins de quinze iours.

La neceſſité des affaires, le r'appelle : Il arriue en Polexandre, c'eſt à dire d'vne façon qui ne trouuera peut-eſtre point de creance dans l'Hiſtoire, Il trouue vne armée de huict mil hommes : Il ſignale ſon retour par vne deſroute de Mazarins, il eſt receu dans Paris, dans le Parlement, & dans le cœur des peuples : les Mazarins en enragent, les Frondeurs s'en reſiouïſſent, la Cour deſeſpere.

Me voila maintenant où tout le monde m'attend. On croyoit que le Mazariniſme ne dureroit pas quinze iours ; les commencemens fortifioit cette creance ; l'vnion qu'on eſperoit plus forte entre luy & le Duc d'Orleans n'y contribuoit pas de peu. Le Coadiuteur, & la Cheureuſe ſa Coadiutrice ne paroiſſoit plus deuoir eſtre en credit : Le Mareſchal de l'Hoſpital, & le Preuoſt des Marchands n'eſtoient plus regardez que comme des inſtruments ſans force. Enfin on eſperoit tout de luy.

Le peuple neantmoins qui ne iuge que de l'eſcorce s'eſt plaint de ſa conduite : On luy a tout imputé, les aduantages & les deſauantages. On le fait la cauſe de cette langueur qui a paru dans les affaires : On veut croire qu'il ne regarde que ſes intereſts ; le Coadiuteur trauaille beaucoup pour eſtablir cette creance : les vns la reçoiuent, les autres la reiettent ; Voyons ce que nous en deuons iuger.

La

La langueur eſt ſans doute vn effet de la conduite qu'on a tenu : c'eſt pourquoy afin que la longueur ſoit vn mauuais effet, il faut que la conduite qui en eſt la cauſe ſoit mauuaiſe. Si le Prince auoit eſté le maiſtre & le premier mobile de cette conduite, ie luy voudrois imputer tous les deſordres qui en ont eſté les funeſtes conſequences : Mais n'ayant iamais eſté l'independant ; les raiſonnables peuuent il le blaſmer de n'auoir point fait ce qui ne dependoit point de luy.

On ſçait comme il a fait quand il a eſté le maiſtre : à Chaſtillon, à S. Denis & au Faubourg S. Antoine : de là on peut conjecturer ce qu'il eut fait, ſi ſes volontez euſſent eſté les maiſtreſſes dans les autres occaſions.

Quel eſt donc ce fatal remora de tous les grands deſſeins de l'Eſtat. Quand le Prince arriua, il eut vne armée à conduire, vne puiſſante ligue de Mazarins dans Paris à rompre, l'eſprit du Duc d'Orleans à menager. Chacun des trois demandoit le Prince tout entier : il a fallu neanmoins qu'il ſe ſoit partagé, pour ſe donner aux vns & aux autres ſelon leurs beſoins. Quelque lent qu'on ſoit, pourueu qu'on aille, lors qu'on trouue tant d'obſtacles, on va bien viſte : quand le Prince s'eſt donné à ſon armée, il en a bien battu les ennemys ; quand il a entrepris la ligue des Mazarins, s'il ne la rompuë il l'a bien affoiblie : quand il s'eſt attaché au Duc d'Orleans, il en a dit on preſque detaché le Coadiuteur, il eſt du moins aſſeuré que les viſites n'en ont point eſté ſi frequentes. Si pendant qu'il eut eſté à la teſte de ſes troupes, quelque autre que luy eut eſté capable de rompre la ligue des Ma-

zarins, de fortifier le Duc d'Orleans contre les foupleſſes du Coadiuteur, ie ne doute pas que nous n'euſſions deſia oublié le nom de Mazarin: Mais comme il a fallu qu'il ſe ſoit partagé à tant de neceſſitez; les affaires ont eſté plus lentes que l'impatiẽce des peuples.

Quelques paſſionnez en attendoient plus de violance. Ils diſent qu'il falloit ſe deffaire du Coadiuteur, puis que le Coadiuteur eſtoit vn obſtacle au bien public. Si ce Prelat ne meurt que par les mains ou par les ordres de ce Prince, il ſera immortel: il ne doit perir que par l'entrepriſe de quelque eſprit plus bas & de quelque plus laſche main, Le Prince n'eſt capable que de faire des coups de Prince: ſi le public ſe reſſent des intrigues du Coadiuteur, que le public s'en vange. C'eſt a tort que le public attend que le Prince ſoit l'inſtrument de ſes paſſions: il trauaillera bien pour ſes interets, mais il ne les pouſſera point par vn coup de laſcheté.

D'autres paſſionnez, auſſi fols que les precedents diſent que le Prince ne deuoit point menager le Duc d'Orleans & le Parlement auec tant d'attachement; ces politiques ne regardent que leurs interets; ils voudroient qu'vn premier Prince du Sang, ſe fut comporté en Tribun du peuple: Ils voudroient qu'il euſt iuſtifié par ſa conduite les calomnies de la Cour, qui ne reproche au Prince que la violance: mais il a dementy ſes reproches par l'experience d'vne moderation inoüye. Les violances ſont des brutalitez, lors qu'elles ne ſe font que par le caprice d'vn particulier: lors qu'elles ſe font par le concert des ſages, ce ſont des coups d'Eſtat.

Au reſte il n'eſt pas croyable, diſent certains, que le Prince ait iamais eſté en deſſein de pouſſer le Roy à bout : Il a voulu menager les intereſts de la Maieſté & les interets des peuples : ſi la Cour eut eſté moins malicieuſe & mieux conſeillée, tout ſe fut apaiſé. Et lors quelle a veu que le Prince armé de ſa iuſtice eſtoit aſſez fort pour luy reſiſter, & peut eſtre pour la conuaincre, ſi elle n'eut eſté plus opiniaſtre qu'il n'a eſté ambitieux; ne falloit il pas que d'opiniaſtre elle vint raiſonnable. Mais elle s'eſt preualuë de la generoſiteé quelle a reconnu en luy : C'eſt ce qui nous a fait languir, parce que nous auons touſiours reculé de luy donner le coup de grace.

Quelle eſt donc la cauſe de la longueur des affaires : C'eſt la neceſſité que le Prince a eu de ſe partager à des emplois dont le moindre demandoit tout vn Prince de ſon merite. C'eſt la dependance d'vn ſuperieur qui agiſſoit par d'autres reſſorts : C'eſt ſa moderation qui luy a touſiours fait menager les interets du Roy, à meſure qu'il deſtuiſoit ceux du Mazarin ſon Fauory : C'eſt l'imagination des peuples qui traittent de longueur ce qui va plus lentement que leurs deſirs.

Si nos affaires auoient eu tant de langueur, ceux de la Cour en auroient eu plus de viteſſe : car il n'eſt pas poſſible qu'vn party ſoit lent que le contraire ne s'en preualle.

Quels ſont les aduantages de la Cour ? qu'à telle profité de cette langueur pretenduë. Auec huit mille hommes le Prince en a fait perir vingt-cinq mil, il a diſſipé la ligue qu'elle fomentoit de-

puis si long-temps dans Paris : Il a fait auorter tous ses desseins. Il a sauué Paris lors quelle le destinoit au sang & au carnage : il a fait ce que tout autre que luy ne pouuoit point faire. Si c'est languir, le procedé de la Cour est donc mort, ou nos impatiences sont trop precipitées.

Le Parlement.

Le Parlement n'a iamais esté reduit à vne neces-sité plus chatoüilleuse. Pour reprendre cet affaire de plus haut, les vns disent qu'il est la premiere cause de nos troubles, parce qu'il n'a iamais attaqué le Mazarin, que lors que le Mazarin s'en est pris à luy, comme il fit par le Conseil de son d'Emery; qui voulut attenter à ses priuileges en retranchant ses gages.

Pour moy ie n'acuse pas le Parlement de s'estre opose à la puissance du Mazarin en cette conionc-ture: Mais de ne s'y estre pas plustost opose : faisant comme il a fait il a paru interessé ; s'il eut fait comme ie viens de dire il eut paru genereux : En tout cas il n'a failly que d'auoir trop tard bien fait ; Et la faute n'a esté qu'vne simple indulgence de sa iustice, ou bien vne mesconnoissance de son pouuoir. Mais puis qu'il faut parler franchement ne dissimulons rien. La verité ne sera desagreable qu'aux parties gangrenées de ce corps. Le tout me dementira ou m'aduoüera selon ce que i'en diray.

Quand

Quand le Parlement a porté vn Arreſt de Iuſtice, les iniuſtes meſmes qui ont eſté d'vn aduis contraire, entrent neantmoins en participation de la gloire qui en reuient. Quand c'eſt vn Arreſt iniuſte, les iuſtes qui s'y ſont oppoſez, portent reciproquement le blaſme, conioinctement auec les mauuais Iuges. On ne dit pas c'eſt tel ou tel qui a iugé : mais c'eſt le Parlement qui a porté Arreſt. Quoy que le Parlement ne ſoit que les particuliers qui le compoſent, il eſt vray neantmoins qu'on peut dire que le Parlement a bien iugé, & que le particulier a mal iugé.

Si l'on faiſoit, comme dans l'Areopage d'Athenes, où les noms de ceux qui auoient eſté d'vn ſentiment : & les noms de ceux qui auoient eſté de l'autre, eſtoient le lendemain expoſez en public ; nous verrions bien-toſt vne admirable reforme dans le Parlement : mais le mal eſt que les mauuais Iuges ſont icy peſle-meſles auec les bons : les vns & les autres portent indifferemment la gloire & le blaſme de tout ce qui s'y conclud. Cela ſuppoſé, voyons ce qu'on en dit pour ce qui eſt des affaires du temps.

On en parle diuerſement : les vns diſent que le Parlement a choqué les deux partis : les autres aſſeurent qu'il a fauoriſé le Mazarin ; le reſte ſouſtient qu'il a eſté pour les Princes. Voila bien des iugemens de celuy qui n'en a que de Souuerains & de definitifs : il faut s'entretenir ſur les trois.

Ceux qui diſent que le Parlement a choqué les deux partis, diſent qu'il a declaré le Prince de Conde criminel de leze Maieſté ; qu'il a fait long temps languir les Princes auant que d'en obtenir des Ar-

reſts ; qu'il n'en a iamais porté que de captieux ou d'impuiſſans : voila pour prouuer qu'il a choqué les Princes : pour monſtrer qu'il a choqué le Mazarin, ils diſent qu'il a mis ſa teſte à prix, & c'eſt tout dire.

Ceux qui aſſeurent qu'il a fauoriſé le Mazarin ont beaucoup de belles raiſons. Ils pretendent que le Parlement n'a choqué ſon party qu'à la derniere extremité ; Ils ſouſtiennent qu'il a long-temps agi auec des Remonſtrances pour luy donner loiſi de ſe renforcer, & pour faire perdre aux Princes l'amour des peuples, en les amuſant.

Ceux qui ſouſtiennent qu'il a eſté pour les Princes, s'appuyent ſur la ſurſeance de la Declaration donnée contre le Prince de Condé ; ſur la Lieutenance generalle de l'Eſtat miſe entre les mains du Duc d'Orleans, & ſur le refus qu'il a fait de s'en aller à Pontoiſe ſuiuant les ordres du Mazarin parlant par la bouche du Roy, ou du Roy parlant par la bouche de Mazarin.

Et toy que iuges-tu, mon cher Alithocrite ? puis que tout le monde en parle ſi diuerſement : il m'eſt aduis que ie t'ay ſouuent oüy raiſonner là deſſus. Ne m'as tu pas dit quelquefois que le Parlement tranchoit de deux coſtez ; ou que l'eſpée de ſa Iuſtice auoit deux trenchans, qui ne coupoient que ſelon qu'ils eſtoient aſſiſtez par les progrez de l'vn ou de l'autre party.

Ton iugement me ſemblero't plus plauſible ſi tu diſois, que le Parlement a voulu balancer ſon authorité, pour balancer celle des deux partis. Cet-

te Politique n'eſt-elle point bonne ? ouy, me dirastu ; mais il ne falloit donc point attaquer ouuertement ny l'vn ny l'autre, ou du moins il ne falloit iamais les attaquer l'vn ſans l'autre, pour pouuoir aſpirer à l'honneur d'eſtre l'arbitre des deux ; pendant qu'il ne ſe declareroit pour eux qu'auec indifference.

Ta reflection n'eſt pas mauuaiſe. Mais enfin, reſous moy : le Parlement a-t'il pluſtoſt eſté Mazarin que Prince, ou au contraire ? ou bien n'a-t'il point eſté ny l'vn ny l'autre ? Si l'on conſidere le Parlement par les particuliers en détail, il a bien pluſtoſt eſté Mazarin que Prince, parce qu'il y auoit plus de Mazarins que de Princes : ſi l'on conſidere le Parlement ſous le titre de corps Souuerain, ſans ſe reflechir au particulier qui le compoſe, il a fort nagé entre deux eaux. Au reſte, ie penſe qu'il n'a eſté veritablement ny Prince ny Mazarin.

Il eſt vray que le Parlement a bien choqué le party Mazarin : mais il n'a pas aſſez fauoriſé celuy des Princes pour le rendre maiſtre de ſon competiteur. Si le Parlement a choqué le Mazarin, c'eſt qu'on l'a tant pouſſé qu'il n'a pû s'empeſcher de le heurter ; s'il a fauoriſé le party des Princes, c'eſt qu'on luy a arraché ſes faueurs :

Faut-il donc accuſer le Parlement : nenny. Le Parlement eſt auguſte & venerable, mais il en eſt beaucoup de ceux qui le compoſent, qui ne releuent pas beaucoup ſon prix. I'ay le bon-heur de n'en connoiſtre pas vn de ceux qui ſont de cette eſtoffe : pour recompenſer ceux que ie connois, il faudroit

faire vingt ou trente Garde-sceaux, & autant de Secretaires d'Estat.

Il faut donc demeurer indecis, & ne resoudre rien sur cette dispute du Parlement: ou s'il faut conclure quelque chose, que faut-il dire? Si les deux partis s'accordent, le Prince pourra remercier les particuliers du Parlement qui l'ont seruy; & le Mazarin tout de mesme; si quelqu'vn des partys preuaut par la force, ie pense qu'il sera bien quelques particuliers qui s'en ressentiront: mais, que le Parlement ne s'en portera pas mieux: car à vray dire, & ce que tous les Sages en pensent; le Parlement partagé par l'affection partagee de ses membres n'a seruy ny l'vn ny l'autre party: s'il se fut vny sans s'interesser, il pouuoit ranger à son gré celuy qui luy eut dauantage paru contraire aux loix de l'Estat.

Le Duc de Beaufort.

LE Duc de Beaufort sans contredit est bon Prince: Le Coadjuteur dans ses écrits a beau le comparer à des Braueurs de biere ou à des Arteuelles: Il a beau le nommer l'Idole du temps, tous ces outrages ne flestrissent en rien la gloire de ses actions: quelque louange que le Duc de Beaufort merite, ie croy qu'il est inimitable en ce qu'il est l'ennemy le plus irreconciliable du Mazarin & du Coadiuteur.

Tout

Tout ce que ie trouue à redire en luy, c'eſt qu'il a trop épargné ce dernier, dés qu'il a reconnu qu'il n'eſtoit pas digne de ſes affections : mais les Heros de ſon genie ont plus de bras que d'yeux. Ne le flatons pas luy-meſme, diſons ce qu'il doit faire, puis qu'il ne le fait point. Ce n'eſt pas le tout que de hair vn ennemy, lors que l'ennemy ne ſe borne point reciproquement à ſa haine. La haine du Coadiuteur n'eſt infeconde que parce qu'elle eſt impuiſſante : s'il auoit le deſſus ſur luy, il le preſſeroit tant qu'il le creueroit. Il faut donc que le Duc de Beaufort ſe ſerue de l'aduantage qu'il a, & qu'il faſſe reſſentir au Coadjuteur qu'il a plus de pouuoir que luy en le faiſant traiter comme vn ennemy impuiſſant.

Mais non : ie ne conſeille pas encor cela au Duc de Beaufort : qu'il ſuiue ſa generoſité ; & pour maltraiter bien rudement le Coadiuteur, qu'il le meſpriſe, qu'il luy témoigne en dédaignant de le maltraiter, qu'il ne merite ſeulement pas qu'il le maltraite. Le Coadjuteur ne craint rien à l'égal du mépris : C'eſt l'écueil de ſa patience, c'eſt le ſujet de ſon deſeſpoir.

C'eſt trop s'arreſter ſur cette matiere : Le Duc de Beaufort quel perſonnage fait-il dans le party ? quelques-vns diſent qu'il n'y va pas de bon pied depuis l'affaire du Duc de Nemours ; qu'il ſe défie du Prince de Condé, parce qu'il l'a defait de ſon meilleur amy ; & qu'il craint de contribuer à ſon eſleuation, de peur que l'ayant eſleué, il ne l'abaiſſe en reuanche lors qu'il n'aura plus beſoin de luy.

Voila la politique du Pont-neuf. Si le Prince de Condé a perdu vn amy en perdant le Duc de Nemours, le Duc de Beaufort a perdu vn frere, & vne sœur : qui des deux perd dauantage ? c'est vne saignée qui les affoiblit egalement ; c'est vn accident dont le Duc de Beaufort ne sçauroit se preualoir au desauantage du Prince de Condé, puis qu'il y est autant ou plus interessé qu'luy. Il n'y a donc point de raison de s'en regarder plus froidement.

On sçait outre cela que le Duc de Beaufort s'est comporté dans ce combat auec toute la generosité qu'on pouuoit attendre de luy : le Prince qui est genereux pourroit-il n'aymer point vn Braue, qui n'est coupable que d'auoir esté mal-heureux en faisant vn coup de generosité. Cela est inouy parmy ceux du mestier.

Au reste, si le Prince de Condé estoit abatu par la Cour, le Duc de Beaufort seroit il long-temps sur pied : Que les Politiques en iugent : pour moy ie ne pinceray pas plus long temps cette corde. Ie veux dire seulement qu'il est important que le Duc de Beaufort se tienne au Prince de Condé & que celuy-cy ne se détache point de l'autre : tous deux vnis seront à l'espreuue, s'ils se diuisent il y a plus de danger pour l'vn & pour l'autre.

Ie sçay bien qu'il n'a point tenu au Coadiuteur, que ce schisme n'ait esté ietté dans l'intelligence de ces deux Princes : Le Marquis de Chasteauneuf y a trauaillé, mais il n'y a pas reüssi. Madame de Monbazon a mesme esté solicitée pour ce mesme dessein par vn des plus proches de ce nouueau Car-

dinal : mais on luy a répondu qu'on n'eſtoit ſeulement pas en eſtat d'en vouloir écouter les premieres propoſitions.

Le Duc de Beaufort void bien que le Coadiuteur ne voudroit le deſ-vnir d'auec le Prince de Condé, que pour le perdre heureuſement apres l'en auoir deſ-vny. Tous les genereux luy pezent ſur les bras, le Coadjuteur ne veut point d'amis s'il ne les commande; il n'y a que les laſches qui s'y ſoumettent.

Diſons donc que le Duc de Beaufort va de bon pied; qu'il eſt homme de cœur & d'honneur, qu'il eſt bien attaché au party, comme il l'a touſiours hautement témoigné. Il ne faut pas laiſſer de luy dire qu'il eſt à propos qu'il donne de l'eſperon au Preuoſt des Marchands, dont on ne craint pas moins la moderation que l'impetuoſité de ſon predeceſſeur.

Le Coadjuteur.

IL faut que le Coadjuteur ait vn bon dos, car on luy fait porter tout le fardeau de l'Eſtat; on le fait l'autheur de tous les deſordres, ie penſe que ceux qui ignoreroient ſon berceau, ſeroient pour imputer la preuarication d'Adam à ſes ſuggeſtions: certainement il faut eſtre plus iuſte: il faut ſe contenter de luy faire porter les fardeaux qu'il s'impoſe luy-meſme, ſans luy en impoſer d'eſtrangers: parlons donc de luy ſans paſſion, mais auec verité.

Le Coadjuteur eſt vn ambitieux, cela eſt conſtant: C'eſt vn intrigueur, cela ne ſe contredit point; c'eſt vn hardy, tout le monde en tombe d'accord: c'eſt vn violent, perſonne n'en iuge autrement: voila bien des qualitez qui ſont incompatibles auec la ſuperiorité.

Mais, où dit-on qu'il aſpire? au Miniſtere d'Eſtat: que fera-t'il pour y arriuer? tout: que faut-il faire pour y arriuer? il faut deſtruire tous ceux qui s'y peuuent oppoſer: qui ſont ceux qui s'y peuuent oppoſer? ceux qui ont de ſia reſſenty les effets de la puiſſance des fauoris; & qui doiuent eſtre au deſſus par le merite de leurs vertus & de leur naiſſance: c'eſt le Duc d'Orleans, c'eſt le Prince de Condé: le premier n'eſt point à craindre, parce qu'outre qu'il eſt trop bon, la proximité du throſne le met à l'abry des violences: le ſecond eſt redoutable, parce qu'il eſt ambitieux, & qu'il eſt en eſtat de craindre, ceux que la faueur fait approcher du throſne pour y ſeruir de premiers Miniſtres.

Pourquoy eſt ce donc que le Coadjuteur a plus eſtudié de s'attacher au Duc d'Orleans, qu'au Prince de Cõdé; puis que ce dernier eſt à craindre, & que l'autre ne l'eſt plus à cauſe de ſa trop grande bonté: la raiſon en eſt claire: le Prince de Condé ne veut point d'autre maiſtre que le Roy: le Coadjuteur veut commander à tous ceux qui ſeront au deſſous du Roy: l'vn & l'autre viſent à meſme but: le premier par le merite de ſes vertus & de ſa naiſſance: le ſecond par les ſuggeſtions ſeules de ſon ambition.

Il ne faut donc pas s'eſtonner, ſi le Coadiuteur a laiſſé, le Prince de Condé, pour s'attacher au Duc d'Orleans. Le Prince ne peut ſeruir que d'obſtacle, à ce qu'il pretend ; le Duc d'Orleans le peut fauoriſer : Voyla pourquoy le Prince peze ſur les bras au Coadjuteur ; qui fait tout ce qu'il peut pour s'en défaire, & pour le diuiſer d'auec le Duc d'Orleans.

Le Coadjuteur ne hait pas Monſieur le Prince de Condé, mais il ayme la Souueraineté : Et comme il voit qu'il n'y peut arriuer par confidence, à moins qu'il ne deſtruiſe le Prince, il n'obmet que ce qu'il ne ſçait pas, pour s'en défaire.

Toutes ces reflections, qui ne ſont pas moins infaillibles que les veritez de l'Euangile, font conclure à certains politiques, que ſi le Prince eſtoit reduit au choix, ou à la neceſſité de ſupporter l'vn des deux Cardinaux dans le Miniſtere, ou Mazarin, ou Gondy, il ſuporteroit le Mazarin. Ie n'en doute pas ; tous les Sages ſont dans ce meſme ſentiment : Le Mazarin a deſia tant pillé, qu'il n'eſt plus à craindre pour ſes pilleries, parce qu'il s'eſt remply : Le Coadjuteur, outre qu'il eſt gueux, s'eſt encor tellement endebté, qu'il eſt à craindre que le peuple payeroit ſes debtes : Le Mazarin n'a point de parens dont l'eleuation par ſa faueur puiſſe faire ombre à nos Grands, & diuiſer par meſme raiſon cét Eſtat : Le Coadjuteur en a en ſi grand nombre, qu'il ſeroit obligé par ſes raiſons politiques, de renuerſer tous les autres pour eſleuer les ſiens.

Voyla les raiſons generales. Pour les particulieres : Mazarin n'eſt ny cruel, ny ſanguinaire, ny violent, tout ce qu'on peut dire de luy, c'eſt que c'eſt vn fourbe, vne

auare, vn ingrat, & vn sot Politique : Le Coadjuteur a toutes les mauuaises qualitez du Mazarin, mais il n'a pas les bonnes : Il est cruel & violent, tesmoin, quand il fut d'auis qu'il falloit soulleuer le peuple pour arracher les Sceaux au premier President : Il est superbe & arrogant, tesmoin, lors qu'il voulut l'an passé à la porte de la grand' Chambre du Palais entrer du pair auec le Prince de Condé, si ce dernier iustement jaloux de son rang ne l'eust rudement repoussé : Il est hardy & entreprenant : Comme il fit paroistre l'année passée dans toutes les assemblées du Parlement, où il ne venoit iamais qu'auec vne escorte de General d'armée ?

Mais pour conjecturer ce qu'il feroit, s'il estoit premier Ministre d'Estat, il faut sçauoir, que parlant vn iour au Comte de Legues, comme on dit, & au Marquis de Noirmontier, il leur asseura que si le Mazarin eust esté plus seuere ; c'est à dire, plus cruel, il ne fut iamais decheu de son rang. Il vouloit dire par la, dit la gloſe, si i'estois iamais ce que le Mazarin a esté, ie vous asseure, Messieurs, que si ie tenois en prison quelque Duc de Beaufort quelque Mareschal de la Mote, ou quelques Princes du Sang qui m'eussent choqué, ie ne permetrois iamais qu'ils en sortissent que les pieds deuant : Mon Dieu, Mon Dieu, Mon Dieu, que le Mazarin reuienne plutost.

Cela me feroit quasi croire, ce que certains ont remarqué, que Monsieur le Prince de Condé n'a point poursuiuy le Mazarin si viuement qu'il eust fait, s'il n'eust redouté ce successeur, par la faueur du Duc d'Orleans, & par la vengeance de la Reyne : Ie ne sçay s'il l'a fait, mais ie suis bien asseuré qu'il l'a deub faire, & que le Coadjuteur n'a que trop témoigné, que s'il arriuoit iamais à

la confidence du Roy, il taſcheroit d'y debuter par la perte du Prince: Cela veut dire, que ſi les peuples veulent que le Prince les defaſſe du C. Mazarin, il eſt iuſte que les peuples mettent le Prince à l'abry de ce qu'il doit craindre du coſté du Coadjuteur.

A cela le peuple repartira peut-eſtre, que le Mazarin reuienne donc, puis que c'eſt le moyen le plus aſſeuré pour auoir le repos. Deſabuſons cette creance, car elle eſt bien ſimple: ſi le Mazarin reuient par indulgence, comme ie ſuppoſe; Croyons-nous que tous ſes ennemis caleront voile: Croyons-nous qu'ils n'en murmurent point, le voyant reſtably: Croyons-nous que ces murmures ne ſe fomenteront point dans des ſecrets monopoles: Croyons-nous que ces meſmes murmures n'éclateront point à leur temps, nous ſerions trop ſimples.

Le Coadjuteur ayme le Mazarin, mais il l'aime en predeceſſeur dans le Miniſtere: le Mazarin ne feroit iamais vn faux pas, comme il a de couſtume d'en faire par ſa ſottiſe, que le Coadiuteur n'en fit vn attentat, l'exagerant dans l'eſprit du Duc d'Orleans, pour luy faire apprehender ſon pouuoir, & pour luy inſpirer le deſſein de le deſtruire, dés le premier ſubſide: que la neceſſité de remplir les coffres du Roy, rendroit en quelque façon neceſſaire ou plauſible: le Coadiuteur battroit aux champs, pour faire retomber le peuple dans l'aprehenſion des premiers pillages: Ne diſons pas ce qu'il feroit; ſuffit que nous ſçachions qu'il eſt aſſez inuentif, qu'il eſt également ambitieux, qu'il eſt encor plus hardy, & qu'il n'eſt pas capable de voir le Mazarin daus le Miniſtere, ſans le luy enuier, & ſans ſe mettre en eſtat de luy rauir: Cela ſe peut-

il ſans troubler noſtre repos, il faut donc pour nous mettre à l'abry. que les deux Cardinaux ſoient deſtruits: que le Prince nous defaſſe de l'vn, que le peuple nous defaſſe de l'autre, & qu'il ne ſoit iamais parlé de Cardinaux pour le Miniſtere, à moins qu'ils ne ſoient Princes du Sang, ou qu'ils n'ayent reſſuſcité vingt & quatre morts, pour vne épreuue indiſputable de leur vertu.

On a donc tort de reprocher au Coadiuteur qu'il eſt Mazarin, cela eſt vray, car il ne l'eſt pas: Mais cela neantmoins nempeſche pas qu'il ne l'ait ſouſtenu. Voyla la raiſon: Le Coadiuteur ne peut s'eſleuer au Miniſtere que par la faueur de la Reyne, & par la perte du Mazarin: pour meriter la faueur de la Reyne, il faut qu'il la flatte, où il luy demange; c'eſt à dire, qu'il appuye apparemment les intereſts du Mazarin, quoy qu'en effet il le deteſte: pour perdre le Mazarin, il faut qu'il ne deſempare iamais l'eſprit du Duc d'Orleans: pour donner encor vn motif à la Reyne de l'aymer, il faut qu'il ſe porte pour vn des plus grands ennemis du Prince de Condé. Voyla bien des contradictions qu'il a, à meſnager: Ce n'eſt pas tout.

Pourquoy s'oppoſe-t'il ſi fortement aux pourſuittes du Prince de Condé contre le Mazarin: car il eſt aſſez conſtant que ſans la lenteur que les intrigues du Coadiuteur ont cauſé dans l'eſprit du Duc d'Orleans, le Prince auroit defia terraſsé tout le party de Mazarin: Et ſi les apparences ne ſont pas trompeuſes, nous le pouuons aſſez coniecturer de ce qu'il a fait, lors qu'il a eu le loiſir de ſe deſrober aux intrigues pour prendre l'épée.

Le Coad-

Le Coadjuteur veut bien que le Mazarin soit esloigné, mais il seroit bien marry que le Prince de Condé l'eust destruict par la force, voila pourquoy il l'a tousiours affoibly en s'efforçant d'affoiblir le concours du Duc d'Orleans. Mais pourquoy cela, me dira quelqu'vn? C'est que si le party Mazarin venoit à succomber par vn extréme & visible foiblesse, le Prince auroit assez de force pour frustrer le Coadjuteur de l'esperance qu'il a dans le Ministere, & pour empescher la Reyne mesme de l'y esleuer: Au lieu que si le Mazarin ne succombe, que lors mesme qu'il sera en estat de pouuoir encor resister, il laissera la Reyne en estat de pouuoir faire choisir au Roy celuy qu'elle voudra, & le Prince n'aura pas assez de pouuoir pour l'empescher, & la Reyne sera bien ayse de porter son choix sur le Coadjuteur, tant en recognoissance de la complaisance qu'il luy a tesmoigné pour le restablissement du Mazarin, que parce qu'elle le iugera capable de seconder aueuglement toutes ses intentions pour la vanger hautement du Prince de Condé.

Il resulte de là que le Coadjuteur ayme le Mazarin pour le perdre plus heureusement, qu'il ne le soustient qu'afin de luy pouuoir succeder lors qu'il tombera; qu'il ne choque le Prince de Condé par la faueur qu'il a chez le Duc d'Orleans que pour empescher qu'en triomphant hautement, il ne l'empesche luy mesme de s'esleuer au Ministere d'Estat.

LE PARLEMENT DE PONTOISE.

Il me semble que le Parlement de Pontoise n'a esté estably que pour nous donner vn subiet de rire

parmy tant de subiets de pleurer: Les vns l'appellent vn Caprice d'Estat, les autres le nomment la derniere crise de la Politique Mazarine: Quelques vns l'intitulent la Iustice sans bandeau. Il en est beaucoup qui disent que c'est le Parlement Courtisan, tout le monde conclut que c'est l'Areopage des Transfuges & des deserteurs de leur legitime milice.

Cependant ce Parlement pretendu le porte bien haut, il iustifie Mazarin, il casse les Arrests du Parlement de Paris, ce qui ne se fait iamais, car vn parlement n'a point de pouuoir de casser les Arrests d'vn autre sans attentat puis qu'ils sont tous deux Souuerains. Mais que faut il donc dire pour parler sincerement de ce Parlement pretendu, il faut dire que c'est la plus haute folie que Mazarin & les Mazarins ait iamais fait. Il faut dire que le Mazarin pour se iustifier a fait vn parlement à la façon, tout composé de pieces rapportées, de Mareschaux, de Gouuerneurs, de Maistres des Requestes, de Capitaines, de Courtisans, d'Intendans & d'autres personnes de cette nature. Il faut dire que Mazarin à son ordinaire veut chicanner dans la Politique; car, à bien parler, ce Parlement n'est autre chose qu'vne pure chicanne d'Estat, qui ne seruira qu'à mesler les affaires pour donner de la peine à ceux qui les voudront demesler.

Mais combien de temps durera-t'il? Tout autant que les guerres ciuilles: c'est l'enfant de la guerre qui ne peut viure qu'autant que sa mere, & qui doit mourir auec elle. C'est vn tres mauuais signe de ce qu'il vaut; car à tout rompre on ne peut dire autre chose de luy, si ce n'est qu'il faut regler sa valeur à celle de sa mere, & sa mere est vne seditieuse, vne parricide, vne insolente, vne denaturee, le fils te-

nant de la mere eſt donc vn ſeditieux, vn parricide, vn inſolent & vn deſnaturé, Voila vn pauure baptéſme.

Parlons auec moins d'aigreur du tranſport du Parlement qu'on pretend eſtre fait de Paris à Pontoiſe: eſt il legitime? eſt il conforme aux loix? eſt il pour le bien de l'Eſtat, ſi le tranſport a ces qualitez il eſt bon, s'il ne les a pas il ne vaut rien, car la bonté de ce qui ſe fait dans l'Eſtat ne ſe doit conſiderer que dans le bien qu'elle cauſe à l'Eſtat.

Le tranſport d'vn Parlement ne peut eſtre fait que par Declaration du Roy, cette declaration doit eſtre receuë & verifiée dans ce meſme Parlement. Cette circonſtance qui eſt eſſentielle a eſté obmiſe, car le Parlement de Pontoiſe a eſté eſclos comme vn potiron dans vne nuict, & l'on a plutoſt entendu ſes Arreſts que ſon eſtabliſſement. Que faut-il donc dire, ſi ce n'eſt que les tranſfuges du Parlement de Paris ſe ſont laſſez de ne iuger point, & qu'ils ont fait eſperer au Mazarin que s'il vouloit leur faire donner vne apparence d'authorité dans Pontoiſe, on les entendroit ſi ſouuent fulminer en ſa faueur, que du bruit qu'ils feroient ils en eſtonneroient pour le moins les ſimples.

Le tranſport d'vn Parlement eſt vn affaire d'Eſtat, qui ne ſe peut conclurre en France que par le Roy & par ſon conſeil; ſi le Roy l'a voulu ie m'en rapporte, ie ſçay bien que ſon conſeil n'en a point eſté d'aduis, car ſon conſeil legitime qui ſont ſes Princes du Sang eſt icy, & ie ſuis bien aſſeuré que ſon ſentiment n'eſt pas que le Parlement ſoit à Pontoiſe.

Le tranſport d'vn Parlement ne ſe doit iamais faire que pour le bien de l'Eſtat, comme ſon eſtabliſſement ne doit iamais auoir que cette meſme fin.

Qui ne voit que ce parlement estant à Pontoise, n'auroit point aucune liberté, & que la foiblesse du lieu dont l'ennemy declaré de l'Estat est le maistre, l'obligeroit de se rendre complaisant à tous ses pernicieux desseins. Cela se pourroit-il sans exposer le repos public.

Enfin ce transport de Parlement n'a rien de plus considerable que son aueuglement & son iniustice. Il est fait par vn Roy qui n'est declaré majeur que par politique, il est fait par l'aduis d'vn conseil bastard & illegitime, qui n'aura de pouuoir que pendant qu'il sera armé. Il est fait pour iustifier les maluersations d'vn mauuais Ministre, & les attentats de l'ennemy de l'Estat. Il est fait pour prolonger la guerre & pour faire naistre de nouuelles difficultez dans l'accommodement. Il est fait au preiudice des droicts & des priuileges de tous les Parlements. Il est fait sans autre necessité que celle de sauuer vn ennemy que tous les François veulent perdre. Celuy qui a composé *le Parlement Burlesque* le depeint comme il faut, que le Lecteur y contente sa curiosité.

PARIS.

Me voila arriué à Paris sans en estre sorty, il faut y faire vne petite pause, il faut s'entretenir vn peu auec ses Habitans, il faut vn peu crier le *Qui Viue*, & sçauoir pour qui ce grand corps se remuë, s'il ne se remuë que par ressors, il faut qu'ils ne soient pas trop foibles, car le corps est bien grand & sa masse bien lourde, Cher Lecteur desinteressons nous, car nous auons à nous entretenir sur beaucoup d'interests diuers, qui seroient pour nous engager si nous les examinions sans reflexion.

Dans

Dans Paris les vns sont Mazarins, les autres Princes, quelques vns sont Chorintiens, tous sont partagez? Et, le diray-je, ie croy que dans Paris il n'y a pas vn seul Parisien: C'est vn Paradoxe en aparence: Mais en effet c'est vne verité? Quoy, il n'y a point de Parisiens dans Paris & où est-ce qu'il y en a donc? Expliquons nous.

Ie n'appelle pas Parisien, celuy qui est né dans Paris; Mais i'appelle Parisien, celuy qui espouse les interests de Paris, sans aucune reflection a ses interests particuliers. En ce sens ie croy qu'il n'y a point de Parisien dans Paris, parce que tous les Parisiens sont partagez à la defence de ceux que l'interest où l'affection leur fait choisir. Ainsi Paris oblige tout le monde, & Paris n'oblige personne. Il en est de mesme de luy que du Parlement; le Parlement oblige les vns & les autres, parce qu'il a des particuliers dãs son corps qui sont partagez selon leurs interests, ou selon leurs inclinations; Mais pour luy il n'oblige personne. Paris est pour le Prince, Paris est pour le Mazarin, parce que Paris a des particuliers qui sont pour le Prince & d'autres qui sont pour le Mazarin; Mais en soy Paris n'est ny pour l'vn ny pour l'autre, parce qu'il n'espouse pas comme il faut les interests de l'vn ny de l'autre.

Cette indifference luy pourroit estre desauantageuse, si les differents d'auiourd huy n'estoient terminez que par la force; Le vainqueur quel qu'il soit ne luy peut estre qu'ennemy, puis que Paris regarde ses interests auec indifference; Et quelque part que la victoire tourne, elle ne peut estre aduantageuse à Paris, que par la generosité du vainqueur.

A la iournée du Faux bourg sainct Anthoine, où

le Prince de Condé sauua Paris : Paris fit neantmoins cognoistre qu'il estoit Prince & qu'il estoit Mazarin tout ensemble, son affection fut fort problematique en ce iour, & Mazarin & le Prince eurent esgalement subiet de s'en offenser & de s'en tenir obligez.

Toutes les portes auec leurs gardes estoient deuoüees au seruice du Mazarin, Elles furent libres par les efforts de ceux qui estoient affectionnez au Prince Neantmoins le Prince de Conde fut seruy le dernier, & l'affection que certains parisiens luy porterent ne parut que lors que sa valeur ne leur permit plus de la dissimuler. Ainsi le *Prince* & Mazarin reconnurent à ce iour qu'ils partageoient l'affection des parisiens, mais les sages virent bien que la vertu les acqueroit au prince, & la brigue ou l'intrigue au Mazarin.

Cette contenance n'est pas fort aduantageuse à paris, il faut qu'il soit tout ou *Prince* ou Mazarin, ou Coadjuteur. S'il est Coadjuteur il s'appuye sur vn roseau, car le Coadjuteur ne peut le deffendre qu'auec la bouche, outre que le Coadjuteur est sans force s'il est sans *Paris*. S'il est Mazarin, il attire sur luy toute la hayne de l'Estat, & fait voir qu'il retourne honteusement le premier a l'adoration de l'Idole qu'il a renuersee le premier. Au reste, le Mazarin ne peut rien sans paris, & auec Paris il ne peut pas beaucoup. Si paris est prince il est pour le Roy, car il est pour la maison Royalle, toute la France le secondera, il destruira au gré de ses souhaits le party Mazarin & esteindra les guerres ciuilles, parce que le *Prince* auec *Paris* peut tout, & le mesme Prince sans Paris peut beaucoup, Paris n'est donc pas bien con-

ſeillé s'il ne prend le party qui luy eſt le plus auantageux.

Au reſte, Paris ſçait il bien, que la Cour luy en veut, & que cette haine ne peut auorter que par la faueur du Prince de Condé. La Reyne a ſi ſouuent iuré ſa ruine, ſous le faux pretexte que la grandeur de Paris eſt le frein de l'authorité ſouueraine, c'eſt à dire de la tirannie, comme la Cour l'entend; ſçait il bien qu'elle reuſſira dans le deſſein qu'elle a de perdre Paris, ſi Paris n'a le ſoin de ſe remparer de l'affection du Prince, qui ſeul peut s'oposer à l'execution de ce deſſein. En tout cas les ſages & les deſintereſſez concluent que Paris ne ſçauroit eſtre aſſeuré ſans le Prince, & que le Prince peut eſtre aſſeuré contre les menaces de la Cour ſans Paris; quoy qu'il puiſſe en effet triompher plus facilement auec Paris.

Quelques mal aduiſez opoſent que ſi le Prince n'eut eſté receu dans Paris apres ſon retour de Guyenne il eſtoit bien bas perſé. Et moy ie penſe que s'il n'y fut point venu il eſtoit en vne plus haute poſture. Venant à Paris, ſon deſſein eſtoit de ſe rendre à Paris pour terminer bien toſt nos deſordres. Paris l'a amuſé, en ce qu'il l'a foiblement ſecondé; ſi le Prince apres ſon premier triomphe, eut pourſuiuy le Mazarin; il eſt probable qu'il eut mieux reuſſi, & que la peur du vainqueur eut empeché Paris de receuoir le vaincu, qui ſe fuſt ſenty par meſme raiſon obligé de vuider l'Eſtat auec toute ſa cabale.

Ne raiſonons plus ſur ce ſujet; mais aſſeurons Paris qu'il ne peut ſe perdre qu'en ſe deſunifſant d'auec le Prince; & qu'il ne peut ſe ſauuer qu'en s'appuyant de luy; qu'il ſçache que la perte du Prince, & la ſienne ſont inſeparables; & qu'il ne peut ſe ſauuer qu'en

le sauuant, quoy que le prince se puisse sauuer absolument sans son assistance. Ceux qui connoissent quelque politique se fassent instruire plus pleinement sur ce sujet.

L'ESTAT.

Ce Fourrier qui logeoit il y a quelques iours l'Estat au pont au Change, estoit sans doute quelque bastard d'Angleterre; l'Estat ayme son Roy, & ne veut point changer de gouuernement. Il est vray qu'il a bon besoin d'estre purgé, mais pour se guerir il n'est pas besoin qu'il face corps nouueau. Le Medecin qui luy ordonneroit des remedes pour ce changement, auroit luy mesme besoin de sa recepte.

L'Estat se remettra s'il veut se reünir, La reünion ne peut estre causée que par l'esloignement de ceux ou celles qui le diuisent? Que faut il faire pour cela, il faut auoir le cœur bon, à l'espreuue de toute sorte de pitié, & n'espargner que ceux qui l'espargneront. C'est tout dire; ceux qui l'ayment ne le choquent pas, ceux qui le choquent sont ses ennemis.

FIN.